

CODE DE CONDUITE DE LOBBYING AFRICA LTD

- **NOS ACTIONS**

Le Code de conduite de Lobbying Africa LTD est un outil de travail établissant les normes et les règles appliquées dans toutes les actions prises dans le cadre de nos activités. Actionnaires, dirigeants d'entreprises, conseillers et collaborateurs sont assujettis au présent Code dans le cadre de l'ensemble de leurs activités. Le Code de conduite définit des normes strictes, fiables et qualitatives qui s'appliquent à tous les comportements et actions possibles de Lobbying Africa LTD. Bien que ce Code couvre l'ensemble des scénarios possibles, il convient de noter que dans certaines situations exceptionnelles, le Code ne peut être respecté. Dans de telles circonstances, il est impératif pour toute personne liée à Lobbying Africa LTD de s'assurer que la situation en question soit abordée en tenant compte des lignes directrices du présent document, et que les actions qui en découlent reposent sur un sens des responsabilités et de sérieux.

- **CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Chez Lobbying Africa LTD, nous évitons les conflits d'intérêts, ainsi que les situations qui pourraient susciter de possibles conflits d'intérêts. Il peut s'agir de conflits liés à des intérêts personnels, financiers ou autres. Par ailleurs, nous cherchons à anticiper tout événement susceptible de créer des conditions propices aux conflits d'intérêts. Dans le cas où un conflit d'intérêt est détecté ou présumé, la situation est immédiatement signalée au chef de l'éthique et au PDG de Lobbying Africa LTD. Les personnes associées à ce conflit seront immédiatement écartées du terrain commercial en question et seront soumises à des procédures internes dans le but de maintenir la transparence et la légitimité de l'entreprise et de ses activités.

- **CORRUPTION, DONS ET CRIMES FINANCIERS**

L'intégrité est l'une des valeurs fondamentales de Lobbying Africa LTD. Nous ne tolérons aucune forme de corruption et nous ne faisons preuve d'aucune complaisance dans de telles circonstances, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit. Il est strictement interdit de recevoir tout avantage, gain ou bénéfice monétaire, procédural ou autre de la part d'une partie intervenante dans Lobbying Africa LTD en dehors des dispositions contractuelles établies et en dehors du cadre des procédures commerciales standard. Nous faisons preuve d'intolérance à l'égard de la criminalité financière sous quelque forme que ce soit. Tout crime commis par un membre de n'importe quel département de Lobbying Africa LTD résultera en une sanction interne sévère. Tout crime divulgué publiquement ou autrement flagrant commis par un client ou une partie prenante pendant la période de coopération avec Lobbying Africa LTD est un motif de cessation immédiate de la relation entre client et fournisseur.

- **SANCTIONS ET RESTRICTIONS ÉTHIQUES ET LÉGALES**

Lobbying Africa LTD respecte toutes les lois en vigueur dans tout pays, milieu ou secteur d'activité dans lequel ont lieu des opérations ou autres activités liées à la société. Toute violation des lois en vigueur est immédiatement et automatiquement signalée aux autorités compétentes du secteur concerné. Nous sommes une organisation axée sur l'excellence qui se conforme à un code d'éthique humain rigoureux, ainsi qu'à un cadre de relations commerciales, entrepreneuriales et institutionnelles fondé sur la conformité juridique, la transparence et l'intégrité, dans toutes nos activités quotidiennes. Nous sommes entièrement transparents avec nos clients et nos parties prenantes. Nous garantissons une évaluation intégrale et complète de tous les processus internes et externes. Toute infraction légale ou éthique entraînera des sanctions immédiates, tant par les entités internes qu'externes compétentes, et pourra

entraîner la cessation des relations ou liens existants entre Lobbying Africa LTD et les parties contrevenantes.

- **NORMES EN MATIÈRE DE RAPPORTS ET DE DOCUMENTATION**

Nous traitons chaque jour des informations et reconnaissons pleinement l'importance absolue de la transparence, de la globalité, de l'exactitude et de la vérité dans notre documentation interne et dans notre système de reporting. Par conséquent, le système de rapport de Lobbying Africa LTD est soumis à un ensemble de normes strictes qui garantissent le respect des normes les plus élevées possibles en matière de transparence, de globalité, d'exactitude et de véracité des affaires en cours. Lobbying Africa LTD garantit que ces normes sont respectées dans la documentation interne et externe et qu'elles sont également étendues à la documentation continue et au traitement des informations relatives aux projets entrepris.

- **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCES ET PROCÉDURES INTERNES**

Lobbying Africa LTD possède une structure interne bien définie au sein de laquelle la chaîne de responsabilité et d'autorité est clairement établie. Les procédures internes sont régies par le professionnalisme et l'intégrité de toutes les parties prenantes. Il s'agit d'un système complexe d'autorisation, qui garantit que toutes les décisions sont prises conformément aux règles et aux réglementations en vigueur. Les responsabilités de chaque partie prenante sont clairement définies dans des documents internes, ce qui permet d'assurer une responsabilisation complète et précise de toutes les actions entreprises à tout moment dans l'entreprise. Tous les processus de travail, les délégations de responsabilité et la nature des relations sont définis dans des règlements internes complets qui régissent le fonctionnement de Lobbying Africa LTD. Le présent règlement intérieur est soumis aux normes définies dans le présent Code de conduite.

- **PROTECTION DES ACTIFS, PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET FRAUDE**

Toutes les informations et les actifs découlant des procédures liées à Lobbying Africa LTD sont traitées dans le respect des normes de sécurité de la protection intellectuelle et de la protection des actifs. Sauf volonté expresse du client, Lobbying Africa LTD ne modifie, n'endommage ou n'expose pas la propriété intellectuelle ou tout autre actif. Toute demande qui nous parvient et qui nous paraît illicite est immédiatement rejetée ; sa véracité et sa légitimité doivent être prouvées sur le champ afin que perdure les relations commerciales.

- **PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ**

Lobbying Africa LTD est fière de garantir une sécurité et une confidentialité totales dans le traitement de l'ensemble des données. Toutes les données traitées, qu'elles soient personnelles, professionnelles ou autres, sont cryptées et traitées par des canaux sécurisés. Toutes les données, en particulier les données à caractère personnel, sont transmises en fonction du besoin d'en avoir connaissance et impliquent le nombre minimal de parties prenantes nécessaire pour assurer le bon fonctionnement de l'activité. Lobbying Africa LTD dispose des dernières mesures de sécurité technologique qui garantissent une confidentialité totale. Toutes les données personnelles qui sont soumises et traitées par Lobbying Africa LTD sont traitées conformément aux normes édictées par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Ceci signifie que les données personnelles ne sont utilisées qu'à des fins commerciales entre la partie prenante et Lobbying Africa LTD. Toutes les données personnelles sont stockées en toute sécurité et aucune donnée personnelle ou autre n'est transmise à des tiers sans le consentement explicite de la partie en question. Les personnes peuvent demander à tout moment que leurs données personnelles soient effacées de manière sécurisée en contactant [info@lobbying.africa].

- **MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SÛRETÉ**

Tous les services fournis par Lobbying Africa LTD respectent des normes de qualité strictes, qui garantissent, dans la mesure du possible, la sécurité de toutes les parties prenantes et de tous les participants en affaires avec ou liés à l'entreprise. Toutes les mesures possibles sont prises pour s'assurer qu'il n'existe aucune menace interne ou externe pour les activités, les opérations ou les parties prenantes de Lobbying Africa LTD. En outre, toutes les relations internes et externes sont régies par des principes de respect et d'égalité. Lobbying Africa LTD condamne tout comportement discriminatoire, harcèlement ou maltraitance sous quelque forme que ce soit.